



Les parquets Panaget, fleuron industriel breton

1 2 La filière bois en Bretagne. Implanté à Bourgbarré et à Redon, en Ille-et-Vilaine, le premier fabricant français de parquet investit pour affronter la concurrence.

L'entreprise

Une feuille de chêne sert d'emblème à la manufacture de parquets Panaget. Ce n'est pas un hasard. L'essentiel de sa production est fabriquée dans cette essence de bois noble. Basé à Bourgbarré, à 14 km au sud-est de Rennes, Panaget revendique le titre de premier fabricant français de parquets. « **8 millions de mètres carrés de parquet sont consommés par an en France**, indique Jean-Marie Touzé, le directeur industriel. **Nous en produisons un peu plus d'un million de mètres carrés. Une bonne partie du reste est importée.** »

Suivi de production grâce au Wifi

L'histoire a débuté en 1929 quand le fils d'un artisan menuisier de Bourgbarré, Joseph Panaget, alors âgé de 24 ans, se lance dans la fabrication de parquet. L'entreprise a compté jusqu'à 700 personnes et huit sites de production. Aujourd'hui, elle emploie 177 salariés, dont la moitié sont des femmes. Ses usines de Bourgbarré et Redon, en Ille-et-Vilaine, fabriquent des parquets contrecollés (95 % de la production). Le site de Saint-Martin-du-Vieux-Bellième, dans l'Orne, est spécialisé dans le parquet massif en chêne. Panaget vend ses parquets dans une trentaine de pays et possède

de une filiale aux États-Unis.

L'entreprise est discrète et ouvre rarement ses portes aux médias. Elle dispose pourtant d'un très bel outil de production. Son principal site, l'usine de Bourgbarré, occupe 11 ha dont environ 25 000 m² de bâtiments. Du pré-séchage au vernissage, toutes les étapes de la fabrication sont aujourd'hui très largement automatisées. Le site est entièrement couvert par le Wifi, ce qui a permis d'éliminer toutes les opérations de saisie manuelle dans le suivi de production par codes-barres. « **Nous avons une visibilité en temps réel sur nos stocks** », précise Jean-Marie Touzé.

Un parquet contrecollé comporte trois couches de bois : un parement en chêne d'au moins 2,5 mm d'épaisseur, un milieu en bois compressé ou en contreplaqué et une couche inférieure en épicéa ou peuplier. Dans l'atelier de fabrication des parements, une première ligne de fabrication rabote puis scie en continu les planches préséchées. Ces ébauches sont ensuite séchées. « **La durée de séchage a été ramenée à 30 heures, au lieu de quatre semaines, grâce à un nouveau procédé** », indique Jean-Marie Touzé.

Une fois secs, les parements défilent à la vitesse de 60 mètres à la minute devant un scanner, le Wood-eye Parquet. « **Il repère les singula-**



Panaget produit plus d'un million de mètres carrés de parquets par an. À 95 %, il s'agit de parquets contrecollés à parement de chêne.

(PHOTO : PHILIPPE RENALTY / OUEST FRANCE)

rités du bois aussi bien sur la face de dessus que celle de dessous de façon à choisir la plus belle », explique Jean-Marie Touzé. Au total, 4 mil-

lions d'euros ont été investis en l'espace de deux ans pour moderniser cet atelier de fabrication des parements.

C'est le prix à payer pour rester compétitif. Car Panaget doit faire face à une rude concurrence. Celle des pays européens, bien sûr, mais de

plus en plus, aussi, celle de la Chine. « **Nous ne serons pas attractifs si nous n'investissons pas**, souligne Carole François, la directrice générale. **Quand nous avons automatisé, nous n'avons pas licencié, nous avons continué à recruter.** »

Chiffre d'affaires en croissance

Depuis 2019, Panaget fait partie du groupe coopératif choletais Bouyer Leroux (2 000 salariés, un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros). En s'adossant au numéro 1 français de la brique en terre cuite, Panaget pense avoir trouvé le partenaire idéal. « **Notre logique est industrielle et long-termiste** », souligne Roland Bestard, le PDG de Bouyer Leroux.

Après des années difficiles, Panaget envisage à nouveau l'avenir avec optimisme. Avec la crise sanitaire, le besoin de confort est devenu une nouvelle priorité pour les Français qui investissent dans l'aménagement de leur intérieur. « **La belle nouvelle de cette année, c'est notre chiffre d'affaires de 35 millions d'euros, en croissance de 20 %**, annonce Carole François. **Nous avons recruté 30 personnes en dix-huit mois. Nous espérons en recruter une trentaine d'autres dans les trois-quatre ans.** »

Olivier MELENNEC.

Ouest France – Vendredi 17 décembre 2021

35 ANS
ENSEMBLE
EN ELITE



Nos bonnes étoiles,
c'est vous !
#CBFAMILY

